

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**MINISTÈRE DE L'ALIMENTATION,  
DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE**

**ARRÊTÉ du 7 avril 2010**

**modifiant l'arrêté du 8 juillet 2008 portant nomination  
à la commission nationale technique du Conseil supérieur d'orientation  
et de coordination de l'économie agricole et alimentaire**

**LE MINISTRE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE,**

Vu le chapitre I du titre I du livre VI du code rural et notamment les articles L. 611-1 et D. 611-5;

Vu le décret n°2008-615 du 26 juin 2008 relatif à la composition de la commission technique spécialisée du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire;

Vu l'arrêté du 8 juillet 2008 modifié portant nomination à la commission nationale technique du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire,

**ARRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

L'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 8 juillet 2008 modifié est remplacé par les dispositions suivantes:

« Est nommé membre de la commission nationale technique prévue à l'article D.611-5:

- au titre des personnalités extérieures au Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire
- en qualité de représentant des producteurs membres d'organisations de producteurs des filières de productions animales:

Monsieur François MONGE de Coop de France, en remplacement de Monsieur Guy MERIEAU».

**Article 2**

Cet arrêté fera l'objet d'une publication au Bulletin Officiel du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche.

Fait à Paris le 7 avril 2010

Pour le ministre et par délégation  
Par empêchement du directeur général des politiques agricole,  
agricole, rurale et des territoires  
L'inspectrice en chef de la santé publique vétérinaire

**Catherine BOGY**